



HAL
open science

Maroc : l'intégration des subsahariens dans le travail informel

Jean-Louis Edogué Ntang

► **To cite this version:**

Jean-Louis Edogué Ntang. Maroc : l'intégration des subsahariens dans le travail informel. ATTAC association, 2010, Mai, pp.4-5. hal-02280180

HAL Id: hal-02280180

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-02280180>

Submitted on 6 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migration et mondialisation du travail

Maroc : l'intégration des subsahariens dans le travail informel

Jean Louis Edoqué (chercheur)

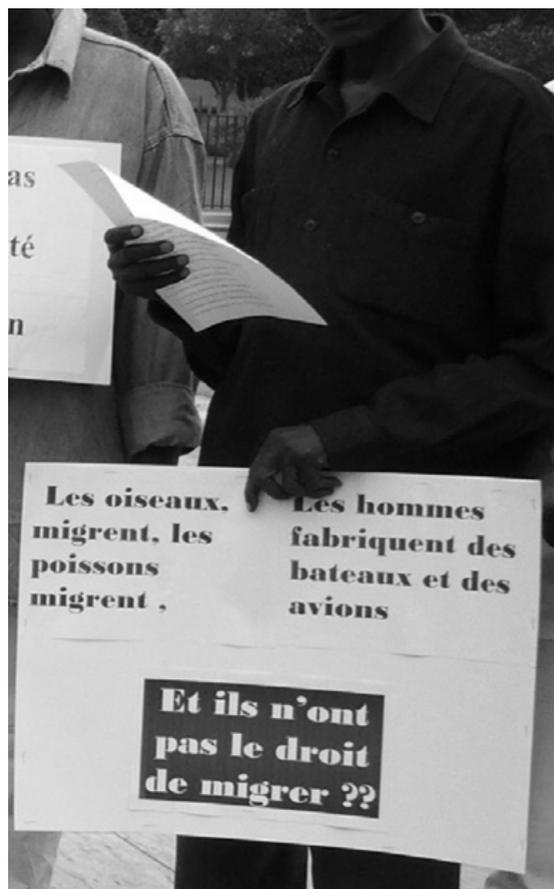
Pendant longtemps, les subsahariens au Maroc ont été considérés comme des migrants en transit. Mais au fil du temps, leur durée de séjour s'est prolongée et il leur a fallu trouver des moyens de subsistance, dans une situation de grande précarité,

Au début, ils ont cherché pitance dans les décharges et les déchets des marchés. Mais il s'est trouvé que les quartiers de relégation dans lesquels ils vivent ont aussi un tissu industriel (marbreries, briqueteries) qui au départ fonctionnait seulement avec la main d'œuvre locale. Or, progressivement, ces entreprises ont commencé à recruter des travailleurs subsahariens, considérés comme moins capricieux. C'est du moins le discours des patrons.

En fait, dans la logique de la concurrence exacerbée, les conditions de production doivent s'accélérer. La situation précaire des migrants les oblige à accepter des rythmes autres que ceux que les travailleurs marocains ont imposés au fil du temps.

De surcroît, la main d'œuvre immigrée est une main d'œuvre expérimentée (qu'il s'agisse d'une expérience acquise au pays ou le long de la route, notamment en Algérie). Elle a donc aussi un savoir-faire apprécié. Actuellement, elle semble plus importante que la main d'œuvre locale. Et les immigrés y occupent des postes de responsabilité sur les machines.

Les chefs d'entreprise ont donc un temps d'avance sur l'Etat qui ne veut toujours pas légaliser cette main d'œuvre. Les migrants subsahariens ont donc réussi à construire par eux même leur propre intégration. Mais jusqu'à quand la construction de cette intégration restera-t-elle souterraine ? Les migrants ne sont plus des oiseaux de passage. Ils sont devenus une composante de la société marocaine, intégrée dans ses failles et dans ses marges, comme de nombreuses autres couches des Marocains eux-mêmes.



Discussion

Le débat fait apparaître l'intérêt pour la situation des migrants subsahariens dans le marché du travail. Il apparaît évidemment que leur situation de précarité entraîne une surexploitation, l'absence de couverture sociale et de droits sociaux mais aussi une impossibilité de réaction et de protestation.

Il y a également une autre catégorie de Subsahariens résidents au Maroc : les étudiants. Quel est leur parcours à la fin de leurs études? Quel est le rôle de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale.

Une autre recherche est en train d'être faite sur les étudiants. Ils sont souvent envoyés par leurs Etats et tenus de repartir dans leur pays. D'autres arrivent par eux-même. C'est un autre cas de figure.

La situation des migrants irréguliers n'est pour l'instant pas compatible avec les droits. Mais on constate que les migrants sont aujourd'hui entrés dans un processus d'installation, par l'activité professionnelle, commerciale (certains commerçants sont parvenus à avoir une carte de séjour et peuvent faire des voyages de va-et-vient commerciaux : ils ne sont plus dans la précarité et ils sont dans l'installation).

Il ne suffit pas de souligner l'exploitation et la vulnérabilité des migrants. Personne ne les nie. Mais il me paraît plus important de montrer comment les migrants eux-mêmes construisent leur propre intégration.

Migration et travail domestique

Hélène Yamta (présidente de l'Association Horizons migrants)

Mon intervention ne repose pas sur une enquête sociologique systématique, mais sur mes observations personnelles liées au fait que j'ai été amenée à connaître et lier des liens avec des migrantes travailleuses domestiques.

Certaines des femmes travailleuses domestiques ont été recrutées à partir de leur pays d'origine. Mais elles n'ont pas de statut. Les passeports sont confisqués et elles ont un travail d'esclave. Souvent leur salaire souvent ne leur est pas versé. Evidemment, elles ne sont pas non plus inscrites à la CNSS. Malgré les termes du contrat qu'elles ont signé avant de partir.

Ainsi par exemple, les Philippines ont fait leur apparition en tant que domestiques dans les foyers marocains. Elles ont été recrutées légalement depuis leur pays d'origine par la High class, des gens de la haute société. A leur arrivée, elles vivent dans un isolement total, renforcé encore par le fait qu'elles ne connaissent pas les langues parlées ici (c'est le cas aussi pour les Nigérianes). Leurs salaires ne correspondent pas aux promesses faites avant le départ et leurs conditions ne sont pas les mêmes que celles des Marocaines.

Il y a aussi un recrutement dans les réseaux de prostitution, pour des salaires insensés, si on peut appeler salaire un montant de 50 dh par mois!

Une autre forme de recrutement consiste, pour des étrangers, à embaucher des personnes de la même nationalité qu'ils amènent avec eux du pays (ex. un Ivoirien recrute une